

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19936**

### Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit mention Droit privé spécialité Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle finalité recherche

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie de Paris

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle forme des juristes hautement qualifiés spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, marques et brevets) et qui maîtrisent les méthodes de raisonnement communes à cette discipline et aux autres branches essentielles du droit privé, en tout premier lieu le droit civil.

Les titulaires du diplôme sont capables d'exercer tous les types d'activités auxquels le professionnel du droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle est susceptible d'être confronté :

- Rédiger des contrats de propriété intellectuelle (éditions littéraires et musicale, cinéma, industries du luxe, Internet).
- Plaider tous dossiers, y compris généralistes.
- Rédiger des consultations de haut niveau.
- Participer à des travaux d'équipe.

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités, le titulaire du Master Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle est apte à mobiliser des connaissances approfondies et à maîtriser un certain nombre d'outils. Il est capable de :

- Maîtriser les dispositions relatives au droit de la propriété intellectuelle ainsi que les règles issues des directives européennes et des conventions internationales en vue d'instruire un dossier de contentieux portant sur la propriété intellectuelle en France ou à l'étranger.
- Maîtriser les savoirs afférents aux différentes branches de la propriété intellectuelle et savoir les mettre en perspective avec les autres domaines du droit, en tenant compte de la dimension internationale de la discipline en vue de conseiller et assister des personnes physiques ou morales dans ce domaine.
- Maîtriser la technique contractuelle et connaître la terminologie juridique française et anglaise liée aux contrats notamment de propriété intellectuelle, en vue de négocier et rédiger tout contrat relatif à l'obtention, au maintien et à l'exploitation des droits incorporels.
- Maîtriser l'environnement des secteurs relevant principalement de la propriété intellectuelle, en vue de participer à la mise en œuvre de stratégies de protection et de valorisation du patrimoine immatériel.
- Maîtriser les différents outils de la propriété intellectuelle et des autres matières du droit privé, en vue d'assurer des consultations juridiques.
- Rechercher et réunir la documentation juridique, procéder à une analyse complète des implications de la réglementation en vue d'assister les tiers, notamment dans la défense de droits en propriété intellectuelle (au sens large, car incluant le commerce électronique, le droit du sport, etc.).
- Maîtriser la stratégie juridique relevant de l'utilisation des droits de propriété intellectuelle en vue de gérer des portefeuilles de marques et noms de domaine au niveau des recherches d'antériorité, suivi de dépôt, accords de coexistence, oppositions... De même pour les brevets (industries classiques et biotechnologies).
- Actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine en vue de s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique.
- Assurer la veille juridique dans le domaine de la propriété intellectuelle.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le secteur juridique et plus particulièrement dans le secteur du droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

Le titulaire du Master Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle peut exercer au sein de :

- Cabinets d'avocats spécialisés, français et transnationaux
- Départements propriété intellectuelle ou « high tech »
- Contentieux des grands cabinets d'affaires
- Entreprises relevant du droit d'auteur, de l'audiovisuel, du multimédia, des marques et des brevets.

Le diplômé peut assurer tous types d'emplois exigeants un haut niveau de connaissances en particulier dans le domaine du droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle, dans des fonctions d'organisation, de conseil, d'étude et de contrôle de droit.

- Avocats
- Professions juridiques
- Directeur juridique

Juriste conseil  
Clerc de notaire...

- Professions non juridiques liées au secteur « artistique ».

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**K1903** : Défense et conseil juridique

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composantes de la certification :**

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en droit.

L'accès au master 2 Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle se fait sur dossier. Il est ouvert aux titulaires d'un master 1 droit. Le master 1 mention Droit privé de l'Université Paris 2 est particulièrement adapté.

#### **La formation en master 1 mention Droit privé est la suivante :**

1er semestre :

UEF1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD selon l'une des deux options suivantes :

Option 1 : Droit civil 1 (droit du crédit), Droit des affaires 1 (entreprises en difficulté), Droit civil 3 (régimes matrimoniaux).

Option 2 : Droit civil 1 (droit du crédit), Droit des affaires 1 (entreprise en difficulté), droit international privé 1.

UEC1 - 10 ECTS

Une matière obligatoire sans TD selon l'option suivie au titre de l'UEF1 :

Option 1 : Droit international privé 1.

Option 2 : Droit civil 3 (régimes matrimoniaux).

3 matières sans TD parmi : Droit de la concurrence (interne et communautaire), Droit des assurances, Droit des transports terrestres et aériens, Droit de la protection sociale, Droit et économie bancaires, Droit pénal international, Grands systèmes de droit contemporain 1, Procédures civiles d'exécution.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

2ème semestre :

UEF2 - 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'option suivie au 1er semestre:

Option 1 : Droit des affaires 2 (instruments de paiement et de crédit), Droit civil 4 (successions et libéralités).

Option 2 : Droit des affaires 2 (instruments de paiement et de crédit), Droit international privé 2.

UEC2 - 10 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'option suivie :

Option 1 : Droit international privé 2, Droit du commerce international.

Option 2 : Droit civil 4 (successions et libéralités), Droit du commerce international.

2 matières sans TD parmi : Droit maritime, Droit de la construction, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common law), Philosophie du droit, Sociologie historique du droit, Histoire du droit patrimonial de la famille, Droit de la propriété intellectuelle (brevets, marques, propriété littéraire et artistique), Droit pénal spécial.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

Un atelier de professionnalisation facultatif.

#### **La formation dispensée en master 2 Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle :**

60 crédits ECTS

L'étudiant suit obligatoirement les enseignements suivants :

2 cours magistraux annuels et 2 enseignements méthodologiques annuels correspondants :

- Propriété littéraire et artistique

- Propriété industrielle

1 cours magistral annuel parmi:

- Droit des obligations

- Activités des entreprises

Soit 1 cours annuel ou 1 E.M. semestriel - parmi les suivants :

Cours annuels

- Le cours non choisi ci-dessus

- Droit international privé

- Droit des sociétés

- Droit de la communication numérique

Enseignement méthodologique semestriel

- Droit européen des affaires

1 enseignement facultatif de langue

Les étudiants doivent obligatoirement rédiger un mémoire.

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des enseignements et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux, contrôle continu, exposé-discussion et mémoire.

Des mentions sont attribuées :

17-20 : mention très bien  
 15-17 : mention bien  
 13-15 : mention assez bien  
 10-13 : mention passable

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L613-1 du Code de l'éducation.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, de master.

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 14 octobre 2014 - n°20051890 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Code de l'éducation - articles R613-32 à R613-37 relatifs à la VAE.

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

2008-2009 : 237 candidatures - 52 admis à s'inscrire - 37 diplômés  
 2009-2010 : 243 candidatures - 49 admis à s'inscrire - 37 diplômés  
 2010-2011 : 244 candidatures - 44 admis à s'inscrire - 38 diplômés  
 2011-2012 : 241 candidatures - 50 admis à s'inscrire - 38 diplômés  
 2012-2013 : 208 candidatures - 46 admis à s'inscrire - 38 diplômés

**Autres sources d'information :**

Site internet de l'autorité délivrant la certification

**Lieu(x) de certification :**

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris 5ème]  
 Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

**Historique de la certification :**

Le master Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle a pris la suite du DEA Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle créé en octobre 1975.